

Directeur(trice) travaux neufs et maîtrise d'ouvrage

Famille  TRAVAUX, MAINTENANCE ET ENTRETIEN

Autres intitulés

Responsable travaux Responsable développement Directeur(trice) de la maîtrise d'ouvrage

Code(s) ROME associés

Ingénierie et études du BTitre Professionnel

Le renouvellement de l'offre d'un site de divertissement est nécessaire pour attirer et fidéliser les visiteurs, aussi la direction générale investit-elle régulièrement dans la construction de nouveaux espaces ou dans la transformation de l'existant.

Ces projets d'envergure sont gérés par le/la directeur(trice) travaux neufs et maîtrise d'ouvrage, en cohérence avec la stratégie et les ambitions du site.

Il/Elle planifie et coordonne les différentes étapes de la conception et la réalisation des projets de construction ou de rénovation : élaboration du cahier des charges, sélection des prestataires, gestion du chantier, affectation des moyens humains et matériels, respect des contraintes environnementales et réglementaires... il/elle a l'œil sur tout jusqu'à la livraison du nouvel univers ou de la nouvelle attraction.

Spécialiste des projets de construction, c'est également un(e) manager expérimenté avec un bon sens relationnel, capable de concilier impératifs techniques et vision artistique et créative pour respecter la thématisation !

• Principales compétences métiers

Savoir-être professionnels

Mobiliser une vision stratégique et d'anticipation

Capacité à prendre des décisions

Faire preuve de flexibilité et d'adaptabilité

Faire preuve de rigueur et de précision

Faire preuve de leadership

Compétences techniques

Rédiger un cahier des charges, des spécifications techniques

Concevoir un projet architectural ou d'aménagement

Évaluer la mise en oeuvre d'un projet, plan d'action

Piloter la performance et la rentabilité d'une activité ou d'un projet

Élaborer un schéma directeur technique, définir des besoins en équipement

Organiser et conduire des travaux, un chantier

Évaluer, prévenir, et gérer les risques et la sécurité

Contrôler la qualité et la conformité d'un bâtiment, d'une infrastructure

Comprendre, interpréter des données et documents techniques

Analyser et gérer les risques financiers

Animer, coordonner une équipe

• Accès à l'emploi

Niveau d'expérience requis

Une expérience préalable d'au moins dix ans dans la conduite de travaux ou la maîtrise d'ouvrage de projets de construction/ rénovation est indispensable.

Formations obligatoires

Pas de formations obligatoires identifiées

Formations appréciées

Master Génie civil

Master Génie urbain

Diplôme d'état (DE) Architecte

Diplôme d'ingénieur du conservatoire national des arts et métiers spécialité bâtiment et travaux public

Diplôme spécialisé dans l'urbanisme

Moc disponibles et ressources utiles

 Formation "Management opérationnel"

 France Compétences